

15ème législature

Question N° : 30629	De Mme Christine Pires Beaune (Socialistes et apparentés - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Numérique		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique > numérique	Tête d'analyse > Coût global de l'application Stopcovid	Analyse > Coût global de l'application Stopcovid.
Question publiée au JO le : 23/06/2020		

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique, sur le coût global de l'application Stopcovid. Le développement de Stopcovid piloté par l'Inria a été réalisé avec le concours gracieux de plusieurs acteurs publics et privés dont l'ANSSI, Santé publique France, l'Inserm, Capgemini, Orange, Dassault systèmes, Lunabee studio et Withings. Néanmoins, le 26 mai 2020 lors de son audition par la commission des lois du Sénat, le secrétaire d'État a indiqué que, désormais, les entreprises impliquées dans le projet seraient rémunérées. Enfin, une campagne de communication a été lancée par le Gouvernement en juin 2020. Aussi, elle souhaite savoir quel est le coût mensuel de l'exploitation de cette application (certains médias avançant un montant de 100 000 à 300 000 euros mensuels) et si le Gouvernement a eu recours à un appel d'offres conformément aux dispositions relatives à la commande publique et, le cas échéant, le détail des contrats conclus avec les différents acteurs liés à cette application ainsi que leur montant comme le coût exact de la campagne de communication.